

14/01/2010



PREFECTURE DE L'AUBE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vaccination dans les cabinets des médecins libéraux contre le virus de la grippe A H1/N1

Depuis le mardi 12 janvier 2010, les médecins libéraux qui le souhaitent, ont la possibilité de se fournir en vaccins dans les centres de vaccination afin de vacciner, dans leur cabinet ou à domicile, leurs patients contre le virus de la grippe A H1/N1.

Il appartient à chaque patient de contacter directement le cabinet de son médecin traitant afin de savoir si celui-ci effectue cette vaccination et en connaître les modalités.

Les patients qui se feront vacciner par leur médecin traitant devront se munir de leur bon de vaccination qui leur a été adressé par la caisse nationale d'assurance maladie.

Toutefois les centres de vaccination restent à la disposition de la population. Le tableau des jours et horaires d'ouverture de ces centres est consultable sur le site de la préfecture: www.aube.pref.gouv.fr (page grippe). Un tableau des jours et horaires est mis en ligne chaque vendredi pour la semaine suivante.

Pour la semaine prochaine, seront ouverts les centres de :

-Brienne-le-Chateau, Chaource, Romilly-sur-Seine, St-André-les-Vergers : mercredi 20 janvier de 16 à 19 heures

-Aix-en-Othe, Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Lusigny-sur-Barse, Nogent-sur-Seine, Troyes : samedi 23 janvier de 9 à 12 heures

Aucun rendez-vous n'est nécessaire pour une vaccination dans un centre.

CONTACT PRESSE :
PREFECTURE
Emmanuelle ROUX
TEL: 03.25.42.36.74
FAX : 03.25.42.36.34

Mail : emmanuelle.roux@aube.pref.gouv.fr